

Un vecteur de développement et de création d'emplois

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis organise du 10 au 12 décembre 2009 en collaboration avec l'Association des chambres de commerce de la Méditerranée (Ascame) et en partenariat avec l'UTICA la 1^{ère} édition du salon de la Franchise baptisé «Tunis-Medfranchise». Cet événement vise la promotion du secteur de la franchise dans la zone méditerranéenne. Il regroupera un nombre important d'entreprises méditerranéennes de tous les secteurs. La manifestation qui sera un lieu d'échanges et de partenariat, favorise les relations directes entre les décideurs propriétaires d'enseignes et de marques (franchiseurs) et les investisseurs (les franchisés) ainsi que leurs futurs partenaires.

Dans ce sillage, M. Mounir Mouakhar Président de la chambre souligné que «Ce salon arrive dans la foulée de la nouvelle loi N°2009-69 du 12 août 2009 portant réforme du commerce de la distribution et réglementant notamment la notion de franchise qui

était jusque là régie par le droit commun des contrats en Tunisie. En outre, cet espace est une occasion pour les exposants de toute marque nationale ou internationale opérant dans des secteurs d'activités différentes ayant réussi dans son business, d'explorer des opportunités à travers le monde entier ainsi que d'exporter son réseau de franchise. «Tunis-Medfranchise» permettra d'établir des rencontres B to B et monter son propre projet, de désirant nouer des contrats ou lancer une affaire en Tunisie ou à l'étranger».

Parallèlement au volet exposition, «Tunis Med-Franchise» comportera des workshops sur les avantages de l'investissement en Tunisie: incitations fiscales, encouragements à la création de projets innovants... qui seront animés par d'éminents experts.

Un nouveau portail a été lancé pour cette occasion «Franchise-Magazine.com», qui constitue une excellente opportunité pour les enseignes internationales, qui aspi-

rent depuis des années à se développer dans le pays, ainsi que pour de nombreux candidats locaux à la recherche d'un projet entrepreneurial en réseau.

Rappelons que la franchise est désormais reconnue en Tunisie, qualifiée par les experts comme étant une «révolution dans le monde du commerce et de la distribution en Tunisie», et ce depuis que les députés ont adopté, le 21 juillet dernier, un projet de loi reconnaissant la franchise

Créer, financer, développer, innover, aller de l'avant, initier et oser,... c'est ce qu'offrira ce salon. Durant trois jours les professionnels seront à votre écoute, des Workshops donneront l'occasion aux exposants et visiteurs de prendre connaissance des réglementations juridiques et financières dans ce secteur. Dirigeants des PME/TPE, professions libérales, artisans ou commerçants, créateurs et porteurs de projets, sont appelés à participer à ce grand événement économique.

Teja Mrabti